

**CONSEIL RÉGIONAL
DE LORRAINE**

Réunion Plénière des 27 et 28 janvier 2011

POINT DE L'ORDRE DU JOUR :

MOTION N° : 1

PRÉSENTÉ PAR : le Président du Conseil Régional

EXPOSÉ SOMMAIRE DES MOTIFS :

« Suppressions de 841 postes dans l'Education Nationale en Lorraine : du jamais vu ! »

TEXTE DE LA MOTION :

Les lorrains ont fait de l'Education et de la Formation une priorité forte. Favoriser l'accès de tous les jeunes lorrains au plus haut niveau scolaire et à la qualification est la première condition pour une insertion sociale et professionnelle réussie.

Pour sa part, et notamment depuis 2004, le Conseil régional n'a jamais cessé d'investir dans les établissements dont il a la charge.

Les choix politiques du gouvernement et la RGPP (révision générale des politiques publiques) vont, depuis plusieurs années, à l'encontre de cette volonté lorraine en réduisant fortement les moyens d'enseignement engagés par le gouvernement.

En Lorraine, cette année, le Ministre de l'Education Nationale par la voie du Rectorat annonce, pour la rentrée scolaire 2011, la suppression de 822 postes d'enseignants et 19 de personnels administratifs :

- 298 postes d'enseignants pour le 1er degré,
- 524 pour le second degré,
 - ✓ 150 pour les lycées techniques et généraux,
 - ✓ 235 pour les lycées professionnels
 - ✓ 139 pour les collèges.

Ce seront 3,4% des emplois en un an qui disparaîtront dans le secondaire, soit un poste pour 4 élèves. La Région Lorraine détient ainsi le triste record national de ces coupes franches.

Après les restructurations militaires et la réduction des moyens des services publics qui ont déjà touché massivement l'emploi, les conditions de vie et l'attractivité en Lorraine, cette annonce brutale, en ce début d'année, porte à près de 4000, en six ans, les postes d'enseignants supprimés pour la Lorraine.

Les élus régionaux sont fortement inquiets des conséquences négatives et injustes pour la Lorraine que cette nouvelle décision induira.

Par cette motion, les élus régionaux

- Refusent ces mesures équivalentes à la fermeture de l'entreprise Kléber dans le Toulois,
- Et demandent au Ministère de l'Education Nationale d'annuler cette décision.

SIGNATURES :

M. Jean-Pierre Masseret